

Avis adopté

Séance plénière du 25 avril 2023

Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?

Déclaration du groupe Familles

Le changement climatique et les catastrophes naturelles qui y sont liées risquent de toucher de manière aggravée certains groupes de travailleurs : les plus vulnérables, les plus âgés et les plus exposés aux inégalités sociales. L'enjeu est donc de parvenir à garantir un travail décent en dépit du réchauffement de la planète.

Le présent avis très bien documenté met en lumière des conséquences mal connues du réchauffement climatique. Pour ne reprendre qu'un exemple, une étude menée aux Etats-Unis révèle que pour chaque degré supplémentaire, le risque d'accoucher d'un fœtus mort ou d'accoucher prématurément augmenterait de 5% et ce, jusqu'à 16% en cas de vague de chaleur prolongée. La Suisse a légiféré sur ce point en prévoyant que les femmes enceintes travaillant à l'intérieur ne doivent pas être exposées à une température de plus de 28°.

Le groupe Familles partage les préconisations dans leur ensemble et retient particulièrement celles qui visent à une meilleure prévention dans le monde du travail face au réchauffement climatique. Le recours à la climatisation ne doit pas être la solution de facilité qui ne ferait qu'aggraver la situation.

Elle ne pourrait pas de toutes les façons apporter une réponse à toutes les formes de travail. L'aménagement du temps de travail, la négociation de plans de mobilité durable, le recours au télétravail, une conception différente du bâti sont autant de pistes à approfondir rapidement pour faire face à la hausse des températures.

Avec le changement climatique, ce sont les relations au temps, aux autres, à soi et au travail qui sont amenées à se transformer. La transition juste du monde du travail ne pourra se faire contre leurs dirigeants ou les travailleurs. Elle exige un collectif uni. Cela suppose de soutenir le dialogue pour dépasser des antagonismes et construire de nouveaux compromis productifs écologiques et sociaux.

Le groupe Familles, vous remercie, Monsieur le Rapporteur, et votera l'avis.